

AU CŒUR DE NOTRE VILLAGE



Votre bulletin d'information municipale

SOMMAIRE

<u>Élections Municipales</u>	<u>P.1</u>
<u>Procuration</u>	<u>P.2</u>
<u>Ma commune</u>	<u>P.3</u>
<u>Actualités et Informations</u>	<u>P.4</u>
<u>Travaux groupe scolaire</u>	<u>P.6</u>
<u>Travaux et mise en sécurité</u>	<u>P.7</u>
<u>Tempête Nils et Pedro</u>	<u>P.9</u>
<u>Rétrospectives</u>	<u>P.10</u>
<u>Focus</u>	<u>P.15</u>
<u>Commémorations et inauguration</u>	<u>P.16</u>
<u>Manifestations</u>	<u>P.17</u>

Mairie

85 avenue des Côtes de Bourg

Accueil : 05.57.68.44.44

www.prignacetmarcamps.fr

secretariat@prignacetmarcamps.fr

comptabilite@prignacetmarcamps.fr

lettredemonvillage@prignacetmarcamps.fr

HORAIRES

Lundi/Vendredi

9h00 - 12h00/14h00 - 17h00

Mardi/Jedi

14h00 - 17h30

Mercredi

9h00 - 12h



ÉLECTIONS MUNICIPALES

DIMANCHE 15 MARS 2026

Ouverture du bureau de vote : 8 H 00

Fermeture du bureau de vote : 18 H 00

Bureau de vote : Salle des fêtes

Présentation d'une pièce d'identité obligatoire

VOTER EST UN DROIT ET UN DEVOIR CIVIQUE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Procuration

Votre procuration en 4 étapes



1

Effectuez votre demande en ligne et conservez la référence à 6 caractères



2

Rendez-vous en commissariat ou en brigade de gendarmerie pour valider votre procuration, muni(e) de votre référence à 6 caractères et d'une pièce d'identité



3

Recevez la confirmation de votre procuration par courriel



4

Prévenez la personne à qui vous donnez procuration



Ma procuration 100 % dématérialisée avec **France Identité**



Assurez-vous d'avoir l'identité numérique certifiée :

elle nécessite l'application France Identité + la CNI nouveau format + un déplacement en mairie habilitée.



1

Récupérez auprès de votre mandataire: son numéro d'électeur et sa date de naissance **ou** toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.



2

Effectuez votre demande de procuration en ligne en vous identifiant avec France Connect sur maprocuration.gouv.fr



3

Authentifiez-vous avec votre identité numérique certifiée. Cette démarche est **accessible uniquement** pour les utilisateurs disposant d'une identité numérique certifiée sur France Identité.



4

Vous recevrez un courriel de « Maprocuration » dès l'enregistrement par votre commune ou votre consulat de vote.



Allez Voter!

ÉLECTIONS MUNICIPALES MARS 2026

VOTEZ,
VOTRE COMMUNE A BESOIN DE VOUS*

les 15 et 22 mars

ramf
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

*OU DONNEZ PROCURATION
#lescommunesheureusement

ÉLECTIONS MUNICIPALES LES 15 ET 22 MARS 2026

CITOYENNES, CITOYENS
TENEZ UN
BUREAU DE VOTE

Votre commune a besoin de vous

ramf
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

#lescommunesheureusement



Qu'est-ce qu'une commune ?

La commune est la collectivité de base la plus répandue sur le territoire. Elle est administrée par le maire et le conseil municipal. Elle exerce de nombreuses compétences, principalement en matière d'urbanisme, de logement, d'action sociale.

Une organisation unique sur le territoire

La commune constitue aujourd'hui l'une des trois grandes catégories de collectivités territoriales avec les départements et les régions. La commune est la collectivité qui agit sur le plus petit territoire.

Les communes connaissent une organisation administrative unique, quelle que soit leur taille. Depuis la loi municipale de 1884, elles sont gérées par le conseil municipal et par le maire. **Le conseil municipal est élu au suffrage universel direct.** Le maire est élu par le conseil municipal.

Au 1^{er} janvier 2025, selon le bulletin d'information statistique de la Direction générale des collectivités locales (DGCL), la France (Hexagone et outre-mer) compte un total de **34 875 communes**. Ce chiffre décroît ces dernières années en raison des fusions de communes. 97% des communes ont moins de 10 000 habitants et 42 communes ont une population supérieure à 100 000 habitants.

Commune ou municipalité ?

Le décret du 14 décembre 1789 a érigé en municipalités "toutes les communautés d'habitants" (paroisses, villages, bourgs) qui existaient au moment de la Révolution française. Le terme commune remplace celui de municipalité en 1793. Le terme de "municipalité" reste employé dans le langage courant pour désigner l'**organe délibérant** (le conseil municipal) et l'**organe exécutif** (le maire) d'une commune.

Le conseil municipal est l'assemblée des élus représentant les habitants de la commune. Il est chargé de la gestion de la commune et adopte des délibérations. Généralement ouvert au public, il doit se réunir au moins quatre fois par an. Il est composé du maire, des adjoints au maire et des conseillers municipaux.

Un large éventail de compétences

Les communes bénéficient de la compétence générale pour gérer toute affaire d'intérêt communal, ce qui n'empêche pas que de nombreuses lois leur confient des compétences identifiées dans les domaines les plus variés :

- **urbanisme** et maîtrise des sols (plan local d'urbanisme – sous réserve de la compétence des établissements publics de coopération intercommunale, ou EPCI, et des métropoles –, délivrance des permis de construire) ;
- **logement** notamment la gestion du parc locatif social par l'autorisation, la mise en œuvre ou la subvention foncière d'actions ou opérations d'aménagement permettant la réalisation de logements locatifs sociaux ;
- **aide sociale**, par le biais des centres communaux d'action sociale (CCAS) ;
- gestion des **écoles élémentaires et maternelles**. La commune gère les écoles publiques sur son territoire. Elle a la propriété des locaux. Elle gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles ;
- organisation de l'**accueil du jeune enfant** (article L214-1-3 du code de l'action sociale et des familles) :
 - dans toutes les communes : recensement des besoins des familles et des modes d'accueil disponibles sur leur territoire, information et accompagnement des familles ;
 - dans les communes de plus de 3 500 habitants : planification du développement et soutien de la qualité des modes d'accueil ;
- culture et patrimoine ;
- tourisme et sport (campings, équipements sportifs, offices du tourisme).

Le champ des compétences des communes a cependant tendance à diminuer au profit des intercommunalités.



Actualités et Informations

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Populations de référence au 1er janvier 2023 en vigueur à compter du 1er janvier 2026
Commune de Prignac et Marcamps (enquête de recensement en janvier-février 2023)

Population municipale : 1494

Population comptée à part : 23

Population totale : 1517

Le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 fixe les catégories de population et leur composition :

La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abris recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune.

La **population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

* les personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune ;

* les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune; la communauté faisant parties de la liste suivante :

- - services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyens ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales ;
- - communautés religieuses ;
- - casernes ou établissements militaires ;

* les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études ;

La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2026 / 2027



Voici les démarches à suivre pour les nouvelles inscriptions à l'école primaire (maternelle et élémentaire)

Les parents doivent se rendre à la mairie, aux horaires d'ouverture, munis des pièces suivantes :

- Livret de famille complet parents enfants (à défaut l'acte de naissance de l'enfant avec filiation traduit en français pour les actes étrangers)
- Pièces d'identité du/des responsable(s) légal(aux)
- Justificatif de domicile de moins de trois mois (loyer ; gaz ; électricité ; assurance habitation)
- Carnet de santé de l'enfant (vaccinations obligatoires à jour)
- Certificat de radiation si changement d'établissement scolaire

En cas de demande de dérogation, joindre une lettre de motivation (courrier) et les pièces justificatives suivant les situations. ⚠ Les dérogations seront étudiées au cas par cas et acceptées à titre exceptionnel.

Pour les parents séparés ou divorcés, dernier jugement de divorce ou ordonnance provisoire du juge des affaires familiales mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale et la résidence habituelle de l'enfant (à défaut, attestation sur l'honneur du deuxième parent accordant tout pouvoir à la scolarisation de l'enfant).

Ensuite, les parents peuvent prendre rendez-vous à l'école pour l'inscription auprès de la direction de l'école.

ATTENTION : Nous vous rappelons que les inscriptions scolaires concernent UNIQUEMENT les nouvelles inscriptions, c'est à dire les enfants scolarisés pour la 1ère fois à l'école de Prignac et Marcamps (1ère inscription en petite section maternelle ou nouveaux arrivants sur la commune).

Pour les inscriptions périscolaires (garderie, restaurant scolaire) : La date d'ouverture d'inscription au service du périscolaire vous sera communiquée par mail. Dès lors, vous pourrez vous connecter sur le site dédié via la plateforme BL ENFANCE portail Famille

Pour les nouveaux arrivants, les codes d'accès à la plateforme seront communiqués avec le mail vous informant de l'ouverture des inscriptions.

Info sur le site de la commune : www.prignacetmarcamps.fr : Rubrique "Enfance et Famille"

ACTES REGLEMENTAIRES

Dans un souci de modernisation et d'accessibilité, les actes réglementaires de la commune sont désormais consultables sur le site internet de la mairie.

Aides exceptionnelles suite aux intempéries

Suite aux dernières intempéries, la CARSAT propose une aide exceptionnelle pouvant aller jusqu'à 1000€.

Cette aide est accordée aux retraités disposant de faibles revenus. Un dossier sera à remplir en mairie pour toutes demandes (une aide sociale sera à votre disposition sur rendez-vous).

SMICVAL

Après les deux tempêtes successives et les fortes crues qui ont touché notre territoire, le SMICVAL met en place un dispositif exceptionnel de soutien et de solidarité, pour accompagner les habitants impactés.

♥ Du 24 février au 10 mars inclus

Les habitants peuvent déposer en pôle recyclage les déchets directement liés aux dégâts causés par ces événements, sans décompte de passage.

 **Accueil du lundi au samedi**

Pour faciliter votre venue, éviter l'attente et bénéficier d'un accompagnement particulier, la prise de rendez-vous est conseillée sur les jours habituellement dédiés (vendredi et samedi).

 Dans le même esprit de solidarité, nos espaces de don et de réemploi sont accessibles pour tous.

🔑 **À savoir :**

Votre carte d'accès reste nécessaire pour accéder aux pôles recyclage et les règles habituelles continuent de s'appliquer (jours et horaires, déchets interdits, types de véhicules autorisés...).

 Les équipes du SMICVAL restent mobilisées aux côtés des communes et des habitants du territoire.

Pour plus d'informations et prendre RDV en pôle recyclage

<https://www.smicval.fr/pole-recyclage>

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Comme chaque année, la saison des chenilles processionnaires se profile à l'horizon !

Et comme chaque année, nos services vont recevoir en urgence de nombreux chiens et chats gravement envenimés par les poils urticants de ces chenilles. Certains succomberont à leurs blessures.

Pour éviter une grande partie de ces drames, nous avons besoin de vous !

Les équipes du 3115 ont développé un outil de signalement en ligne, simple, rapide et efficace : Alerte Chenilles !

Ces signalements permettent aussi à nos équipes d'urgence d'affiner leur diagnostic en cas de lésions suspectes.

1. Lien vers l'outil : [Alerte Chenilles](#)

2. Numéro de téléphone : 3115 (gratuit depuis fixes et mobiles)

Aidez-nous à sauver des vies



LA TIQUE VIT ICI soyez vigilants !

FORÊTS HERBES HAUTES PARCS ET JARDINS

MÊME EN PIQUE-NIQUE, LA TIQUE PIQUE !

ÉVITER LES PIQÛRES
avant et après une activité en nature

AVANT

- Utiliser un répulsif en respectant les contre-indications
- Porter des habits couvrants

APRÈS

- Inspecter le corps
- Prendre une douche
- Mettre ses vêtements à laver

EN CAS DE PIQÛRE
après une activité en nature

- Ôter la tique avec un tire-tique et désinfecter la peau avec un antiseptique
- Surveiller l'apparition d'une plaque rouge qui s'étend en cercle et consulter un médecin en cas de symptômes

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA TIQUE ET LA MALADIE DE LYME: SCANNER LE QR CODE

FRANCE LYME
REPUBLICQUE FRANÇAISE
ars
Pour signaler une piqûre de tique:



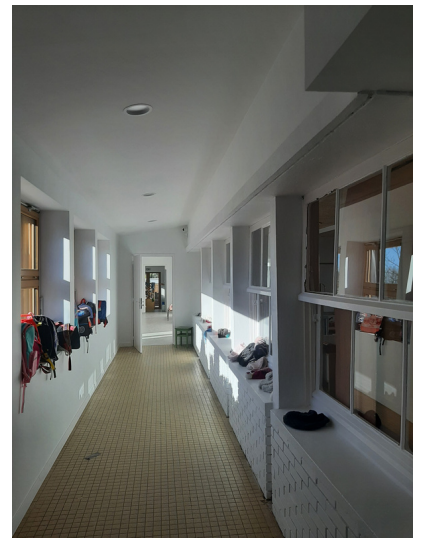
Travaux groupe scolaire



Classes élémentaires du bas et couloirs



Rénovation classes élémentaires du haut





Travaux et Mise en sécurité



Entretien / élagage Chemin de la Croix blanche



Réorganisation du centre technique

Les agents techniques ont procédé au rangement de leur local, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Dégradation

Une dalle pour accueillir les barriques de fleurs a été dégradée près de la boulangerie.
Travail effectué par les agents techniques pour l'amélioration du cadre de vie ...



INFO TRAVAUX RTE

Interconnexion électrique France - Espagne par le Golfe de Gascogne

Dans le cadre du projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne par le Golfe de Gascogne, des travaux de génie civil sont engagés sur votre commune.

Depuis le mois d'octobre 2025, le projet est entré dans une nouvelle phase de travaux avec le déroulage des câbles de la liaison 1. Préalablement à cette opération, il convient de construire des chambres de jonction maçonnées et enterrées (6 pour la commune de Prignac-et-Marcamps). Les câbles sont reliés entre eux après réalisation d'une jonction de chaque câble dans ces chambres de jonction. Pour réaliser ces travaux, des plateformes de déroulage et de giration seront implantées de manière provisoire pour pouvoir accueillir les tourets de câbles et les équipements nécessaires (treuil, grue, etc...).

Des travaux forestiers (coupe ou élagage d'arbres) peuvent être nécessaires pour l'installation des plateformes de déroulage et de giration, et/ou pour le convoi des tourets.

Le déroulage du câble de la liaison 2 sera réalisé dans un second temps, au 2nd semestre 2026.

Les travaux en cours

Les travaux vont se poursuivre en février et mars 2026 avec la préparation des travaux de déroulage et les opérations de déroulage de la liaison 1 sur les tronçons suivants :

- Tronçon J54-J53 : du 18/02 au 26/02/2026
- Tronçon J53-J52 : du 17/03 au 25/03/2026

Ce planning prévisionnel peut être amené à évoluer en fonction des aléas.

C'est fait !

- La pose des 6 chambres de jonction est terminée.
- L'installation des plateformes provisoires de déroulage des chambres J54 bis, J54 et J53 de la liaison 1 est terminée.
- Le déroulage des câbles est réalisé pour les tronçons J55-J54bis et J54bis et J54 de la liaison 1.



INTERCONNEXION ELECTRIQUE
FRANCE - ESPAGNE
PAR LE GOLFE DE GASCogne

Localisation des chambres de jonction des liaisons 1 et 2 :



Légende

- Travaux chambres L2 terminés : 3/3
- Travaux chambres L1 terminés : 3/3
- Limite communale



Tempêtes Nils et Pedro



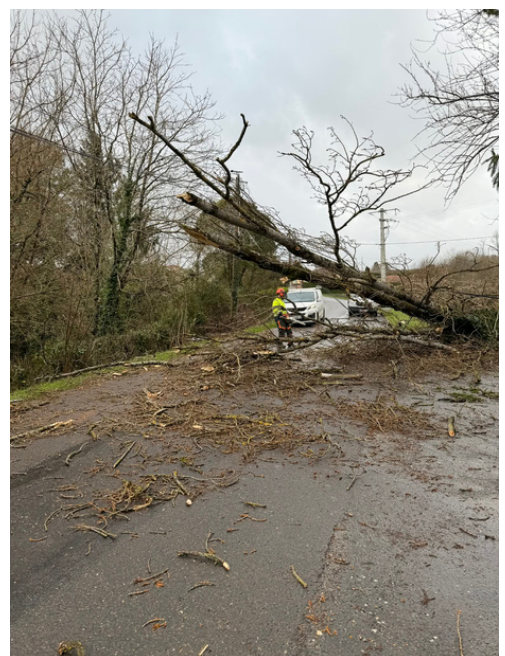
Tempête Nils

De nombreuses chutes d'arbres ont eu lieu sur la commune lors de la tempête Nils durant la nuit du 11 au 12 février : Chemin du Moulin de Landard ; Chemin des Carrières ; Chemin de Pair Non Pair et Place de la salle des fêtes.



Tempête Pedro

La chute d'un arbre est survenu le 19 février Chemin de la Croix Blanche. Un automobiliste s'est retrouvé en contrebas en évitant l'arbre. Les dégâts sont matériels mais aucune victime n'est à déplorer. Le pire a été évité !
Les agents techniques sont restés à pied d'œuvre.





Voeux du Maire et du Conseil Municipal à la population

Samedi 17 janvier 2026

Discours de Monsieur Le Maire

“Chères Prignacaises, chers Prignacais,

En ce début d'année 2026, je tiens, au nom du Conseil municipal, à vous adresser des vœux sincères de santé, de sérénité et d'espoir pour vous et vos proches. Que cette nouvelle année soit pour chacun d'entre vous une source de bonheur, de réussites et de beaux moments partagés.

L'année écoulée n'a pas été sans défis, à l'échelle mondiale comme locale : tensions économiques, enjeux climatiques, incertitudes... Ces réalités nous rappellent combien la solidarité et l'action de proximité sont essentielles. À Prignac-et-Marcamps, nous avons choisi de répondre à ces défis par des projets concrets, porteurs de sens et tournés vers l'avenir.

Deux réalisations majeures illustrent cette ambition :

- La rénovation du groupe scolaire, pensée pour offrir à nos enfants un cadre moderne, confortable et durable. Ce projet a été reconnu au niveau national pour son exemplarité en matière d'adaptation au changement climatique.
- La modernisation de l'éclairage public, avec une technologie mixte LED et solaire, qui réduit notre empreinte énergétique tout en améliorant la sécurité et le confort de tous.

Ces avancées sont le fruit d'un travail collectif. Je souhaite remercier chaleureusement la sous-préfecture, la Communauté de communes, les services de l'État, les professionnels de santé, l'équipe enseignante, nos employés communaux, les associations, les commerçants et artisans, ainsi que le Conseil municipal des jeunes pour leur engagement. Et bien sûr, merci à vous, habitants, pour votre confiance et votre participation active à la vie de notre commune.

Au-delà de ces projets, nous avons poursuivi des actions pour la sécurité routière, la signalisation, la biodiversité, la vie associative et le lien social. Dans un contexte où l'incertitude mondiale nous invite à la prudence, notre commune reste un espace de proximité, de solidarité et d'innovation.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2026 lumineuse, porteuse d'espoir, de stabilité et de réussites partagées. Continuons ensemble à faire de Prignac-et-Marcamps un village où il fait bon vivre.”





REPAS DES AÎNÉS

Samedi 29 février s'est déroulé le repas des aînés offert et organisé par la Municipalité , auxquels ont participé 105 convives. Les jeunes du CMJ étaient présents, pour le plus grand bonheur de nos doyens.

Cette journée fut merveilleuse pleine de partage, de joie, de rire et de danse. Nos deux plus anciens âgés de 98 et 99 ans ont été mis à l'honneur comme il se doit.

Nous remercions chaleureusement tous nos aînés venus si nombreux partager ce moment de convivialité.

À l'année prochaine !!!



Visite du Père Noël à l'école de Prignac et Marcamps



Des musiciens à la rencontre des élèves

Durant les mois de janvier et février (trois séances gratuites), des professeurs de l'école de musique de la Communauté des Communes de Saint-André de Cubzac sont venus rencontrer la classe des grandes sections/CP de maîtresse Jennifer.

Lors de la 1ère séance, les intervenants ont présenté des instruments à travers des moments musicaux suivis d'échanges avec les enfants. Ces derniers ont ensuite été invités à découvrir du matériel d'éveil musical (shakers, guiros, oeufs, métallophones, cymbales, maracas, xylophone, etc.) tout en expérimentant les sons et les rythmes.

Le deuxième atelier a été l'occasion de fabriquer des instruments de musique type percussions. Chaque enfant a fabriqué son maracas et a pu ainsi l'expérimenter. Les professeurs ont également présenté les différents instruments qui peuvent être retrouvés dans un orchestre en les classant par familles : instruments à vent, à cordes, à percussion etc.

La dernière séance a permis de mettre en musique une comptine en utilisant les instruments fabriqués, de travailler sur la pulsation, les nuances (fort/doux) et les temps (vite/lent).

Un grand merci à Eric Roulet, Président de l'École de Musique Intercommunale ; à Alice pour le son doux et brillant de sa mandoline et, à Pierre pour le son léger et aérien de sa flûte traversière et le son aigu et enchanteur de son piccolo.

Leur approche pédagogique a permis aux enfants de découvrir différentes sensibilités musicales et qui sait l'envie pour certain(e)s d'apprendre à jouer d'un instrument.





INTERVENTION "RAPID FRANCE"
Association de secourisme d'aide aux populations sinistrées
40 personnes mobilisées, 2 infirmiers, 1 médecin
20 et 21 décembre 2025

"Nous tenons à remercier Monsieur le Maire et son équipe municipale pour l'accueil reçu sur votre territoire et pour les facilités que vous avez mis en place pour que notre projet girondin soit un succès !

Après avoir planté le camp de base sur le domaine du Château de L'Hurbe, grâce à la générosité de M. et Mme Boisseau, nous sommes partis en fin de nuit du vendredi vers les galeries de la carrière Tavernier, partenaire fidèle de notre équipe.

Une simulation d'opération de sauvetage suite à un éboulement s'est déroulée jusqu'au milieu de matinée engageant une quarantaine d'équipiers et un déploiement logistique massif.

Les victimes fictives ont été acheminées jusqu'à la Chapelle Sainte Quiterie de Magrigne par les marais du Moron.

Les quatre équipes ont repris une course d'orientation à travers le territoire local pour tomber sur un accident de la circulation simulé sur les abords de la Dordogne, chemin de la Planiolle. Merci à la casse de Blaye et son gérant Charly de nous avoir fourni les véhicules et géré la pose et dépose sur l'arrêté municipale de la portion. Désolé aux riverains gênés et mécontents de notre présence et merci à ceux qui nous ont encouragés.

A la nuit tombée, les équipes se sont dirigées vers le camp de base avec quelques défis pour trouver des objets en frappant chez les habitants, les accueils ont tous été chaleureux !

Une soirée conviviale autour du feu a réuni tout le monde après l'effort.

Dimanche matin, nous avons réalisé des ateliers de formation dans la carrière Tavernier.

Chacun a regagné ses pénates en fin de matinée pour retrouver le rythme quotidien et la préparation des fêtes de fin d'années en famille.

Encore un grand merci à tous, et toute l'équipe vous souhaite une belle année 2026 !"

Julien Harivel
 Chef d'équipe RAPID France



ASSOCIATION RAPID : QUI SOMMES NOUS?

Nous sommes l'association de secourisme "RAPID France" (loi 1901), nous organisons des entraînements de secours à la personne tout au long de l'année dans le but de maintenir nos compétences actives.

Notre association est basée à Floirac en Gironde, existe depuis 2000, intervient dans la France entière ainsi qu'à l'international. Notre spécialité est le secours en cas de catastrophe naturelle, notre dernière intervention en date est en février 2023 suite au séisme en Turquie et Syrie où nous avons pu secourir une dizaine de survivants dont un bébé et sa maman. Vous pouvez voir notre historique sur notre site : <http://rapidfrance.wordpress.com/>

Prêts au départ en quelques heures

Les membres des équipes d'intervention ont des accords avec leurs employeurs pour partir dans les heures qui suivent une catastrophe. Tout le matériel des équipes d'interventions de RAPID est toujours prêt 24H/24 à quelques heures des aéroports afin de permettre une arrivée sur les lieux dans les heures suivant la catastrophe naturelle.

Préparation intensive

On ne doit pas attendre que la catastrophe arrive pour réagir mais il faut une longue préparation pour sauver réellement des vies et être prêts pour intervenir à tout moment.

Un week-end d'entraînement intensif par mois avec le plus de confrontations possibles aux situations réelles et un mois de stage au minimum par an.

Cette formation possède un tronc commun pour tous et une spécialisation selon les compétences de chacun sur le matériel technologique de recherche, les techniques médicales, la logistique...L'engagement dans l'équipe est un engagement moral à long terme. Il est nécessaire de travailler et de se perfectionner continuellement. Trop de vies sont perdues par manque de coordination et de coopération.

A travers la création de diverses antennes locales, RAPID souhaite créer un réseau international qui puisse permettre une intervention encore plus rapide sur les lieux de catastrophes, les équipes locales étant par ailleurs des relais pour d'autres équipes dans les pays d'intervention.

RAPID favorise la Coopération et l'interaction entre les différents groupes d'intervention internationaux sur les lieux de catastrophes naturelles.

Lors d'un tremblement de terre, les jours qui suivent sont déterminants pour avoir une chance de sauver des vies.

Les actions des professionnels, pompiers et militaires, bien qu'essentiels, ne sont pas suffisantes pour sauver toutes les vies possibles.

La bonne volonté de la dernière minute ne suffit pas non plus.

Il faut de l'entraînement physique et psychologique intensif pour intervenir efficacement dans des conditions extrêmes.

De plus, les groupes les plus efficaces doivent être polyvalents et réunir parmi leurs membres des médecins, des ingénieurs, des techniciens, tous formés aux spécificités de la catastrophe naturelle."

Voici nos interventions sur de grosses catastrophes :

Séisme en Algérie, 2003

Séisme en Iran, 2003

Tsunami en Thaïlande, 2004

Cyclone en Haïti, 2010

Séisme en Turquie, 2023

Nous organisons de entraînements à grande échelle 4 fois par an. Aussi, un camp de bénévolat regroupant une centaine de jeunes tous les étés depuis 2013.

Nous avons participé à quelques actions locales durant la pandémie, en appui sur la gestion de groupe de migrants ou encore sur des inondations sur le territoire aquitain.

Site internet : <https://rapidfrance.wordpress.com/revue-de-presse/>



Cours de musique chez vous! Educaziks, chacun sa musique!

Natif de la commune, Thierry Dupuy enseigne la musique à votre domicile. Il initie depuis plus de 20 ans à la guitare, au piano, au chant, à la basse et à la batterie.

De 7 à 77 ans, chacun peut aborder un instrument en allant à son rythme grâce à une méthode ludique et gratifiante.

Musicothérapeute certifié (soutenu par l'ARS lors d'un appel à projet), Thierry propose un accompagnement pour des enfants sujets à des troubles du comportement ou de l'apprentissage, mais également auprès de personnes âgées montrant des signes de dégénérescence cognitive.

Découvrez ses activités via son site Internet <http://educaziks.wix.com/educaziks> et sur facebook en saisissant : Thierry Educazik

Thierry DUPUY : 06 14 14 06 96

Musicien enseignant - Musicothérapeute - Animateur - Consultant

Membre de la SACEM et du GUSO, diplômé BEATEP, formation DEM jazz

Musicothérapeute membre de la FNM et de l'European Music Therapy Confederation



CABINET DE SOPHROLOGIE

“Habitant depuis quatre ans au cœur de notre commune, j'ouvre à partir du 1er juin 2026, mon cabinet de sophrologie dédié au mieux-être et à l'équilibre de chacun. Les consultations sont cependant d'ores et déjà proposées en visioconférence ou à domicile, afin de permettre à tous d'accéder facilement à un accompagnement personnalisé.

Certifié par l'Institut de Formation de Sophrologie de Paris, j'ai suivi une formation complète et rigoureuse reconnue par l'Etat. J'accueille tous les publics : enfants, adolescents, adultes et seniors.

La sophrologie est une méthode psycho-corporelle qui associe respiration contrôlée, détente musculaire et visualisation positive. Elle permet notamment de mieux gérer le stress et l'anxiété, d'améliorer le sommeil, de renforcer la confiance en soi, de se préparer à un événement (examen, compétition, prise de parole) ou encore d'accompagner les périodes de transition de vie. Elle contribue également à mieux vivre avec la douleur et à retrouver un équilibre émotionnel durable.

Je me suis par ailleurs spécialisé dans l'accompagnement des troubles de la sexualité. Dans un cadre bienveillant, confidentiel et sans jugement, j'aide les personnes et les couples à dépasser blocages, anxiété de performance, perte de désir ou difficultés relationnelles, afin de retrouver sérénité, confiance et épanouissement.

Mon approche se veut humaine, respectueuse et adaptée au rythme de chacun.”

Pour toute information ou prise de rendez-vous :

Jean Sébastien Pouchard

 www.jspsophrologue.fr

Contact : 06.73.31.70.42

Bordeaux Métropole organise du 2 au 31 mars 2026 la troisième édition du mois de la collecte numérique. Déposez dans l'un des 50 points de collecte vos équipements électriques et électroniques obsolètes inutilisés ou en fin de vie.





Commémorations et Inauguration

COMMEMORATION DU 19 MARS 1962

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Marcamps à 11 h 00

Le 19 mars est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Cette journée permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et de rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la Guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.



COMMEMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Marcamps à 11 h 30

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Prignac à 11 h 45

Le 8 mai 1945, date historique marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. C'est le jour où les forces alliées ont officiellement annoncé la capitulation de l'Allemagne nazie en 1945, mettant ainsi fin à six années de conflit dévastateur et où les combats ont cessé.



INAUGURATION DE LA MAM Les Cro'Mignons

“Nous avons le plaisir de vous annoncer l'inauguration de notre Maison d'Assistants Maternelles (MAM)

Samedi 7 mars

9 h à 13 h

Une MAM, c'est un lieu d'accueil chaleureux où plusieurs assistantes maternelles agréées exercent ensemble, dans un cadre pensé pour le bien-être et l'éveil des tout-petits. Ici, la bienveillance est au cœur de notre projet : chaque enfant est accueilli dans le respect de son rythme, de ses besoins et de sa personnalité.

Nous sommes deux assistantes maternelles, Nounou Fany et Nounou Maguy, heureuses de vous ouvrir les portes de notre univers.

Cette matinée d'inauguration est ouverte à tous : parents, futurs parents, curieux ou voisins ! Venez découvrir les espaces de vie, les jeux, les activités et l'ambiance que nous proposons aux enfants au quotidien.

Nous serons ravies de vous rencontrer et de partager avec vous ce beau projet.”

Rendez-vous le samedi 7 mars de 9 h à 13 h à la MAM Les Cro'Mignons 24 bis Chemin de la Croix Blanche

Contact : 06.51.03.50.09

mam-lescromignons@hotmail.com



Manifestations

Club du 3ème Printemps

Vous avez 60 ans et plus,

Le club du 3ème Printemps vous propose de vous divertir :

Lotos (paniers alimentaires) ; Sorties en groupe (découverte de la région) ; Repas conviviaux (déjeuners préparés par un traiteur) ; Et jeux de société entre nous.

Nous serions heureux de vous compter parmi nous afin de partager de bons moments ensemble dans notre salle des aînés à Prignac et Marcamps.

Pour nous joindre et rejoindre :

Mme Chauvin Jeanine , Présidente : 06.89.17.36.46

Mme Deforges Daniele, Trésorière : 06.74.50.74.12

LE GARDON MARCAMPOIS

ORGANISE

UNE CHASSE AUX OEUF DE PÂQUES GRATUITE

SUR RÉSERVATION

DIMANCHE 5 AVRIL

SITE NATUREL DU MORON

Enfants jusqu'à 10 ans à partir de 11 h 00

Suivi d'un repas sur place

Grillades Saucisses / Merguez / Frites

Repas Adulte : 12 €

Gratuit pour les enfants

Renseignements et Réservations

06.17.60.53.06

Présence des parents obligatoire



THÉ DANSANT

Que vous soyez danseur confirmé ou simple amateur, tout le monde est le bienvenu !

Ce sera l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes, de danser ou simplement de passer un agréable moment dans une atmosphère détendue et joyeuse.

Au programme :

Une piste de danse animée par DJ Alejandro.

Une sélection musicale variée : valse, tango, paso doble, madison et bien d'autres.

Entrée 12 euros avec une pause gourmande :
thé, café et collation

Nous vous attendons nombreux.

Pensez à réserver vos places !

Renseignements et réservations au 06 59 20 14 31

Thé Dansant
à Prignac et Marcamps (33710)
De 14h00 à 18h30
à la salle des fêtes communale
85 Avenue des côtes de Bourg

Entrée: 12€
avec une collation
et un verre offert

Renseignements et
Réservations au
06 59 20 14 31

Animé par
DJ ALEJANDRO

**jeudi 23 avril
2026**

Association de Sauvegarde du Patrimoine

L'Association de Sauvegarde du Patrimoine organise cette année, 3 manifestations :

* En mai : Exposition de photographies à l'église Saint Michel de Marcamps

Dans le courant du mois de mai 2026, de nombreux photographes présenteront leurs œuvres à l'église Saint Michel. Ces clichés illustreront à la fois les richesses naturelles (la faune, la flore...) et patrimoniales (les églises, les carrières...) du village.

Ce sera une nouvelle occasion d'ouvrir les portes de ce magnifique espace culturel.

* Le 27 juin : Randonnée patrimoniale. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir le patrimoine communal.

* Les 26 et 27 septembre : Manche du Championnat d'Europe de tir aux armes préhistoriques.

L'ASP organisera sa seconde édition où des épreuves de tir à l'arc préhistorique et au propulseur seront proposées sur le site naturel du Moron.

Pour plus de détails, vous pouvez nous suivre sur Facebook ou sur <https://www.asp-prignac-marcamps.fr/>



L'ATELIERS DES MOTS

L'Atelier des Mots compte actuellement dix participants et a pour projet de concrétiser nos séances d'écriture depuis notre installation à Prignac-et-Marcamps. Notre objectif est d'éditer et de publier un recueil de nouvelles représentant l'aboutissement d'un travail de groupe.

À travers son écriture, chaque membre de l'atelier préserve sa propre personnalité et sa vision d'un thème libre ou imposé. Nos réunions ont lieu une fois par mois.

Les événements à venir :

- L'Atelier des Mots sera présent au salon du livre de Cagnac le 8 mars ;
- L'animatrice de l'atelier Martine Lafon-Baillou sera la marraine de la dictée du Rotary dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme ; à Blaye le 14 mars à 14 h. Renseignements : rotarynordblayais@gmail.com ou 06.47.32.30.95 ou 06.88.11.21.46 ;
- L'Atelier des Mots sera présent au salon du livre de Val de Vire les 25 et 26 avril. L'animatrice invitée d'honneur répondra aux questions du public sur le thème du polar lors d'une rencontre animée par un(e) journaliste ;
- L'Atelier sera présent le 9 mai aux portes ouvertes de la cave coopérative Alliance Bourg ;
- L'Atelier sera présent au salon du livre de Prignac-et-Marcamps le 30 mai.

Renseignements :

La Présidente : Marie Christine Solacroup : 06 24 11 73 08

L'animatrice : Martine Lafon-Baillou : 06 45 46 83 14

LECTURES POUR LES TOUT-PETITS

La bibliothèque municipale propose des moments de lectures pour les tout-petits.

Ces moments privilégiés ont pour but l'éveil à la lecture orale par le biais de différents supports : albums, livres à toucher, raconte tapis, kamishibai, comptines... Il s'agit d'offrir un moment de plaisir et de partage à travers des histoires. Ces temps de rencontre permettent de découvrir, d'explorer et de voyager à travers des univers multiples.

La lecture à voix haute stimule la curiosité et l'imagination des enfants tout en favorisant les interactions. Ces activités s'adressent aux enfants âgés de 0 à 3 ans, en priorité accueillis par des assistantes maternelles à domicile. Les enfants gardés par les familles sont également les bienvenus.

Elles ont lieu le vendredi matin de 10 h 00 à 11 h 00 à raison de 1 à 2 séances par mois à la salle du dojo et sont animées par le responsable de la bibliothèque, Raoul Poissonneau.

Pour le confort de tous(tes) et la bonne marche de l'activité, le nombre de participants est limité.

L'entrée est gratuite et sur inscription.

Alors si l'envie de partager des moments tendres et ludiques vous anime, n'hésitez pas !!!

Prochaine Séance

Vendredi 20 mars à 10 h 00

Salle du Dojo

Renseignements et inscriptions

05.57.68.20.69 / 05.57.68.44.44

bibliotheque@prignacemarcamps.fr

N'hésitez pas à partager autour de vous et au delà



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE LIRE, ÉLIRE 2026

Des animations, une sélection de livres et ton vote à la clé !
Tu as entre 6 et 106 ans, participe à l'aventure Lire Élire !



Cette animation se déroulera d'avril à octobre 2026

15 pépites choisies par des bibliothécaires de Gironde

Lire, élire est une animation citoyenne qui convie les jeunes et moins jeunes lecteurs à prendre le chemin des urnes pour élire leurs meilleures lectures au sein des sélections proposées.

Lis et vote pour ton livre préféré dans une ou plusieurs sélections (3 livres par sélection).

Bonus* Un Spectacle offert par Biblio-gironde *Bonus

L'objectif de ce projet est double : culturel et citoyen :

Développer le goût de la lecture chez les jeunes et favoriser le développement de leur esprit critique en les invitant à élire les meilleures lectures tout en les impliquant dans une démarche citoyenne.

Tout le monde peut participer à ce projet à condition d'être inscrits à la bibliothèque

(Inscription gratuite, bulletin d'inscription disponible à la bibliothèque).

Inscription du 17 mars au 14 avril

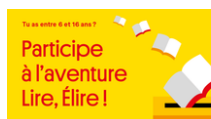
(40 inscriptions enfants et 40 inscriptions adultes maximum)

Bibliothèque Municipale

112 bis avenue des côtes de bourg 05.57.68.20.69 bibliotheque@prignacemarcamps.fr

Mardi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

Mercredi de 17 h à 19 h





“ LIVRES EN FÊTES ” SAMEDI 30 MAI 2026

Place de la salle des fêtes

14 h - 18 h

Livres Enfants // Adultes

Rencontres § Dédicaces d’Auteur(e)s/ Illustrateurs(trices):

Dominique Esse, Arnaud Druelle, Nathalie Florentin, Lapoum, Céline Gueguen, Bruno Nogueira, Marion Legrand, Martial Maury, Dominique Sensacq Noyer, Jean Sebastien Pouchard, Marie Claire Hegray, Francis Chagneau, Laure Gobon-Houssiere, L’atelier des Mots avec Marie Chaudet Solac, Josy Mauco, Martine Lafon Baillou



- * Librairie Itinérante “Ella” *
- * Animation jeux géants en bois *
- * Association “L’atelier des mots” *
- * Lectures de Contes et Raconte tapis *
- * Concours de dessins enfants de 3 à 11 ans*
- Thème : “ Dessine moi un conte” + un Titre
- * Remise de prix *



* Exposition “Contes en Haikus”; Atelier graphique ; Edition “Il était un bouquin” *

Spectacle

(gratuit)

Salle des fêtes

18 h 30

Par la Compagnie Lallaloba

“Ta vie sur pattes”

Conte gestuel sur les pas du loup ...

Suivi d'un apéritif offert par la Municipalité
Infos : 05.57.68.44.44



Prochaine parution : JUIN 2026